

Délibération de la Commission Recherche

N° 2020-CFR-055

Séance du 04 décembre 2020

Président : M. Pasquale MAMMONE Vice-Président : M. Éric MONFLIER

Dotations aux écoles doctorales

Condition d'acquisition du vote : Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés

Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 36 Nombre de membres présents : 32 Nombre de membres représentés : 2

Nombre de vote pour : 34 Nombre de vote contre : 0 Nombre d'abstentions : 0

Les Dotations aux écoles doctorales sont approuvées.

Arras, le 17/12/2020

Le Président

Pasquale MAMMONE